

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le règlement (UE) n°2020/878 et règlement (CE) n°1272/2008

Date d'émission 21-avr.-2021 Date de révision 21-avr.-2021 Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 99-0533 individual; 99-5050 kit

Nom du produit Air Filter Oil (individual) Recharger Kit Squeeze Oil Red (kit)

Synonymes Aucun(e)

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Air filter moisturization

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

K&N Engineering, Inc. 1455 Citrus Street Riverside, CA 92507 +1 469-805-6936

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail compliance@knfilters.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC (France): 33-975181407

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Non classé.

le mélange contient 99.245 % de composants dont la toxicité aiguë est inconnue.

2.3. Autres dangers

Autres dangers Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané.

PBT & vPvB Aucun(e) connu(e)

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Date de révision: 21-avr.-2021

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro	CE n° (numéro	Classification	Limite de	Facteur M	Facteur M
		d'enregistreme	,	selon le	concentration		(long terme)
		nt REACH		règlement (CE)	spécifique		
				nº 1272/2008	(LCS)		
				[CLP]			
Lubricating oils,	> 99	Aucune	265-161-3	[A]	-	-	-
petroleum,		donnée					
hydrotreated spent		disponible					
64742-58-1							

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP] - Notes

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

<u>Estimation de la toxicité aiguë</u> Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie	Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4
	mg/kg	cutanée mg/kg	heures -	heures - vapeurs -	heures - gaz - ppm
			poussières/brouillard	mg/L	
			- mg/L		
Lubricating oils, petroleum,	2000	4480	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
hydrotreated spent			disponible	disponible	disponible
64742-58-1					

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un

médecin en cas de symptômes.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas de symptômes.

[[]A] - Non classé

Ingestion En cas d'ingestion de quantités importantes de cette matière, consulter immédiatement un

médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, CO2, jet d'eau ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. chimique

Produits de combustion dangereux Oxydes de soufre. Aldéhydes. Cétones et dérivés. Monoxyde de carbone. Composés

organiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les

vêtements de protection appropriés. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Extrêmement glissant en cas de déversement. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Interdire l'entrée au personnel

non autorisé ou non protégé.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec du sable ou une autre matière absorbante non combustible et placer dans

des récipients pour élimination ultérieure.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations Voir la section 13 pour plus d'informations

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Se laver soigneusement après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Date de révision: 21-avr.-2021

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver soigneusement après toute manipulation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées dans la section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Douches Rince-oeils

Systèmes de ventilation.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN

166.

Gants imperméables. Gants de protection. Les gants doivent être conformes à la norme EN Protection des mains

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

Date de révision: 21-avr.-2021

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver soigneusement après toute manipulation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Huileux liquide État physique Liquide Couleur Rouge Odeur Pétrole

Seuil olfactif Aucune information disponible

Remarques • Méthode Propriété <u>Valeurs</u> Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle > 260 °C

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

> 232 °C Point d'éclair

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition pН

pH (en solution aqueuse) Viscosité cinématique Viscosité dynamique

Hvdrosolubilité Insoluble

Solubilité(s) Coefficient de partage Pression de vapeur

0.86 Densité relative

Masse volumique apparente Densité de liquide

Densité de vapeur

Caractéristiques des particules

Granulométrie Distribution granulométrique Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas

de contact oculaire, peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

être nocif par contact cutané.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun(e) connu(e).

<u>Toxicité aiguë</u>

Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible.

Informations sur les composants

Nom chimique		DL50 par voie orale	DL50. voie cutanée	CL50 par inhalation	
	Lubricating oils, petroleum,	> 2000 mg/kg (Rat)	> 4480 mg/kg (Rabbit)	-	
	hydrotreated spent				

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Propriétés PMT ou vPvM D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Codes de déchets/désignations de

déchets selon EWC/AVV

D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications. Les codes de déchets doivent être assignés par

l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IMDG non réglementé non réglementé

14.1 Numéro UN ou numéro

d'identification

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non applicable 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun(e) Dispositions spéciales

14.7 Transport maritime en vrac

Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID 14.1 Numéro UN ou numéro	non réglementé non réglementé
d'identification 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage 14.5 Dangers pour l'environnemen 14.6 Précautions particulières à pr Dispositions spéciales	non applicable It no applicable It
Dispositions speciales	Aucun(e)
<u>ADR</u>	non réglementé
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non applicable
14.5 Dangers pour l'environnemen	t non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à pr	t non applicable endre par l'utilisateur
14.5 Dangers pour l'environnemen	t non applicable
14.5 Dangers pour l'environnemen 14.6 Précautions particulières à pr Dispositions spéciales	t non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e)
14.5 Dangers pour l'environnemen 14.6 Précautions particulières à pr Dispositions spéciales	nt non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnemen 14.6 Précautions particulières à pr Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 	nt non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnemen 14.6 Précautions particulières à pr Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 14.2 EPNN 	nt non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnemen 14.6 Précautions particulières à pr Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 14.2 EPNN 14.3 Classe(s) de danger pour le 	nt non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 14.2 EPNN 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 	nt non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 14.2 EPNN 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 14.4 Groupe d'emballage 	nt non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non applicable
 14.5 Dangers pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 14.2 EPNN 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 	t non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non applicable non applicable
 14.5 Dangers pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 14.2 EPNN 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 14.4 Groupe d'emballage 14.5 Danger pour l'environnement 	t non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non applicable non applicable
 14.5 Dangers pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 14.2 EPNN 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 14.4 Groupe d'emballage 14.5 Danger pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales 	nt non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non applicable non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e)
 14.5 Dangers pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 14.2 EPNN 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 14.4 Groupe d'emballage 14.5 Danger pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales 	nt non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non applicable non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 14.2 EPNN 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 14.4 Groupe d'emballage 14.5 Danger pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales 	nt non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non applicable non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e)
14.5 Dangers pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales ADN 14.1 ONU/n° d'identification 14.2 EPNN 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 14.4 Groupe d'emballage 14.5 Danger pour l'environnement 14.6 Précautions particulières à problem Dispositions spéciales IATA 14.1 Numéro UN ou numéro	nt non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé non réglementé non réglementé non réglementé non applicable non applicable rendre par l'utilisateur Aucun(e) non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

non applicable

Aucun(e) Aucun(e)

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

14.4 Groupe d'emballage

Remarque:

Dispositions spéciales

14.5 Dangers pour l'environnement non applicable14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Allemagne

transport

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1) aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT : Toxicité spécifique pour

certains organes cibles

ETA: Estimation de la toxicité aiguë CL50: Concentration létale médiane

LD50: Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation « Peau »

SCBA Appareil respiratoire autonome

Méthode de classification		
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée	
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul	
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul	

Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Classification SGH, Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Date d'émission21-avr.-2021Date de révision21-avr.-2021

Remarque sur la révision Commercialisation initiale.

La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité